

VOUS AVEZ DIT DÉFIBRILLATEUR ?

C'est fait ! La commune d'Estoublon est équipée depuis le 1^{er} janvier 2022, d'un Défibrillateur Automatisé Externe (**DAE**). C'est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque.



Celui-ci est placé à la salle du presbytère, à l'extérieur donc accessible à tous. Le défibrillateur est très simple d'utilisation. En effet, il suffit d'allumer l'appareil, de placer les électrodes et de suivre les instructions vocales indiquées. Dès que l'appareil est mis en marche, il effectue un test d'autocontrôle. Une voix synthétique guide le sauveteur dans les différentes étapes de l'utilisation du défibrillateur automatique et lui indique de passer à l'étape suivante.





Cela n'empêche pas, avant tout, de prévenir les secours en appelant le 15 (SAMU), le 18

(pompiers) ou le 112 (numéro d'urgence unique européen), donner des informations factuelles sur la victime, communiquer un numéro où vous joindre, être précis sur le lieu de découverte de la victime. Le 18 février à 14h au presbytère, un formateur viendra sur place nous faire une démonstration/formation sur l'utilisation du DAE. Si vous souhaitez participer, veuillez-vous rapprocher de la mairie.

L'Edito du Maire CAROLE TOUSSAINT

es traditionnels vœux du maire sont chaque année l'occasion de partager un moment privilégié avec les Estoublonnais. Cet événement est toujours un moment important pour un maire et son conseil municipal, puisque c'est par le terrain que nous pouvons nous rendre compte des besoins, des problématiques de nos habitants. Cependant la situation sanitaire ne nous permet malheureusement pas d'organiser ce moment convivial en toute sérénité et c'est à contrecœur que nous avons pris la décision d'annuler les vœux. Si les rencontres sont essentielles, la santé des Estoublonnais prime toujours. L'équipe municipale vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année et nous espérons tous pouvoir reprendre une vie « normale ».

Que 2022 ouvre de nouveaux horizons. Qu'elle soit pour vous une année pleine de réussite, qu'elle vous permette de mener à bien tous les projets qui vous tiennent à cœur, qu'elle vous apporte ainsi à tous ceux qui vous sont chers, santé, bonheur et prospérité et ne laisse de ces deux dernières années qu'un lointain souvenir.

Je tiens à saluer l'investissement des élus qui œuvrent au quotidien à mes côtés et tout le personnel communal que je remercie pour le travail fourni tout au long de l'année malgré des conditions sanitaires parfois contraignantes.

Je tiens également à remercier pour leur implication et leur dynamisme les responsables et membres de toutes les associations communales. Malgré les restrictions, nous avons eu la chance d'avoir de nombreuses animations en 2021: Fête votive, spectacles (concerts, pièces de théâtre), tournois de boules, marchés estivaux, chasse aux œufs, boucle d'octobre rose, fête de Noël...

Merci également aux habitants de la commune qui, par leurs petits gestes quotidiens, font que la commune soit si agréable à vivre.



BILAN 2021 ET PERSPECTIVES 2022

Malgré un contexte sanitaire toujours compliqué, l'équipe municipale a été présente au quotidien auprès des Estoublonnais et a poursuivi le travail engagé en 2020.

- Nous avons terminé la rénovation d'un gite communal, entièrement réalisé par nos employés communaux, ce qui a permis à une nouvelle famille de venir s'installer à Estoublon.
- Nous poursuivons ce travail de réhabilitation avec en ce moment des travaux en cours dans un second logement communal.
- Nous avons terminé les travaux de sauvegarde de la Chapelle St André. Le monastère est à nouveau accessible en toute sécurité.
- Nous avons pu, après avoir enfin obtenu les subventions et les autorisations nécessaires, effectuer les travaux suite à la crue de novembre 2019 :
- Aménagement du passage à gué au niveau du vallon de Ribiès à Bellegarde.



- Remise en service de la passerelle dans le village.
- Nous avons continué nos travaux de signalétique et de sécurisation. Travaux que nous ne pourrons malheureusement pas poursuivre en 2022 car le Département, malgré ses



préconisations techniques, notamment la mise en place de chicanes pour réduire la vitesse à l'entrée du village et route de Trévans, n'a pas été en mesure de nous suivre financièrement, faute d'une enveloppe suffisante. Nous ne perdons pas espoir et nous allons chercher de nouvelles solutions.



Comme vous avez pu le constater, nous avons travaillé sur les décorations et le fleurissement du village. Nous allons poursuivre nos efforts pour les années à venir

- Nous avons travaillé sur une meilleure communication : mails réguliers, notre compte Facebook et en 2022 le site internet de la commune sera opérationnel.
- Nous avons un programme chargé pour 2022 :
- Poursuivre les travaux au cimetière du haut (subventions obtenues).
- Nous venons de déposer des demandes de subventions pour l'aménagement du centre de village : réhabilitation de la place Pierre-Foray pour lui redonner un cachet provençal, sécurisation des arrêts de bus avec la création de dégagement et la mise en place de feux tricolores, et création de nouvelles places de parking.

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous lors d'une réunion publique, dès que les conditions sanitaires le permettront, pour vous faire participer à ce projet.

En 2022, nous allons poursuivre nos études pour la création d'un nouveau bâtiment communal regroupant : Mairie, Agence postale, Bibliothèque.

Sans oublier la gestion des affaires courantes, des nombreux imprévus...

NOËL À ESTOUBLON







Décorations place P. Foray



Sapin devant la mairie

LES PREMIERS FOYERS ÉLIGIBLES À LA FIBRE MI-MARS À ESTOUBLON!

A partir du 18 mars prochain, si le prestataire respecte les délais, 404 logements et locaux professionnels, soit 80% des habitants de la commune, seront éligibles à la fibre optique et pourront souscrire à une offre Très Haut Débit auprès du Fournisseur d'Accès à Internet de leur choix.

Les travaux de déploiement continuent afin que l'ensemble du village aient accès à la fibre le plus rapidement possible.

Pour en savoir plus sur le déploiement de la fibre dans les Alpes de Haute-Provence : www.lafibre04.fr/.

Pour vérifier votre éligibilité rendezvous sur : http://www.lafibre04.fr/testdeligibilite/

GUIDE PRATIQUE

Qu'est-ce que la fibre optique?

La fibre optique est une technologie constituée d'un fil de verre ou de plastique (de l'épaisseur d'un cheveu). Le signal lumineux conduit par la fibre va permettre de transmettre un très grand volume de données numériques. Les échanges de données se font à une très grande vitesse, supérieure aux autres technologies comme l'ADSL.

En quoi la fibre diffère-t-elle de l'ADSL ?

Dernière technologie adoptée par les Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI), la fibre optique ne nécessite pas de ligne téléphonique. A la différence de l'ADSL, les débits permis par la fibre ne sont pas affaiblis du fait de l'éloignement du nœud de raccordement. La Fibre Optique offre des débits jusqu'à 1Gbit/s contre 20 Mbit/s pour l'ADSL.

rrivée en avril 2013, comme agent d'accueil à l'agence postale communale, Naïs a su évoluer au fil des années et mettre ses nombreuses compétences professionnelles au service des habitants et des élus.

L'heure est venue pour elle de quitter la commune d'Estoublon. De nouveaux horizons professionnels l'attendent, avec certainement des défis à relever et de belles opportunités.

Nous lui souhaitons du plaisir à cette nouvelle aventure et de réussir dans ce

NOTRE VILLAGE RETROUVE ENFIN SA PASSERELLE

Les travaux de réhabilitation de notre passerelle ont démarré lundi 3 janvier et se sont achevés 3 jours plus tard.

Nous pouvons à nouveau traverser l'Estoublaïsse en toute sécurité. Nous avons pris toutes les précautions pour garantir la pérennité de l'ouvrage :

• Installation d'un système de levage de la passerelle en cas de crue.

- Les câbles sont de section supérieure.
- Des travaux d'enlèvement des embâcles (responsables de la destruction de la passerelle précé-dente) réalisés par le SMAB.

De plus, l'effacement du seuil a fait considérablement baisser le lit de la ri-



vière. Nous avons limité les coûts en récupérant les matériaux de l'ancienne passerelle : planches, boulonnerie... et nous avons bénéficié de l'Etat et du département d'un financement de presque 80%.

Nous vous rappelons que ce sont les propriétaires des parcelles situées en bord de rivière

qui sont responsables de l'entretien des berges et qu'il est important, pour la sécurité de tous, de faire de la prévention en coupant les arbres qui risqueraient d'être emportés en cas de crue.

Nous tenons à remercier les personnes qui ont construit la passerelle provisoire qui a pu faciliter les liens entre la route de S^t Jurs et celle de Trévans.

RESTAURATION DU GÎTE

Nous avons entrepris, à la suite du départ de la locataire, la restauration du gite communal situé en dessus de l'épicerie.

Ces travaux consistent au réaménagement de l'espace intérieur, la création d'une cuisine intégrée, la réfection des sols, le remplacement des menuiseries et une isolation thermique plus performante.

Les travaux sont effectués en régie, par Thierry et Thomas qui mettent du cœur à l'ouvrage, ce qui nous permet d'envisager une disponibilité au début du printemps. Courant janvier notre stagiaire Xavier est venu leur prêter main forte.

Je tiens à remercier nos employés communaux qui par leur investissement et leur maitrise des différents métiers du bâtiment permettent à la commune de faire de substantielles économies.



Avant / Après





qu'elle entreprend. Et même si nous allons beaucoup la regretter, nous sommes contents pour elle. Bonne continuation et plein de succès.

La vie est faite de recommencement, de renouvellement, d'arrivées et de départs. Tout évolue, change, se transforme. L'essentiel est d'avancer sur son chemin personnel riche des rencontres et expériences vécues. Merci à tous ! Naïs



Estoublon dans la tourmente des guerres de religion

Occupé en 1559 et 1560 par les troupes protestantes des frères Mauvans, le monastère fortifié de Saint-André-du-Désert est à nouveau le cadre et l'enjeu d'un affrontement entre huguenots et catholiques en 1575. Resituons le contexte historique dans lequel cet épisode des guerres de religion en Haute-Provence allait mettre fin à l'existence du couvent fondé au XIIIe siècle sur le territoire de Trévans.

Le protestantisme en Provence en 1562

Le 1^{er} mars 1562, le massacre d'une cinquantaine de protestants par les troupes catholiques du duc de Guise à Wassy (Haute-Marne) déclenche la première des huit guerres de religion qui vont déchirer le royaume de France jusqu'à la signature de l'Édit de Nantes en 1598. Les communautés calvinistes les plus nombreuses et les plus dynamiques se sont établies au sud de la Loire dans les années 1550, sur un arc qui va du Poitou au Dauphiné en passant par la vallée de la Garonne, le Languedoc et la vallée du Rhône. La Provence est restée en dehors de ce « croissant réformé ». La « nouvelle religion » s'y heurte à la résistance d'une communauté catholique attachée à la piété traditionnelle et à ses rites. Elle ne pénètre guère dans les grandes cités : Marseille, Arles et Toulon. Il en va différemment à Aix, où une majorité catholique intransigeante entrera en lutte contre une minorité protestante très active. Quant à Orange, enclave étrangère dépendant d'un prince converti, Guillaume ler d'Orange-Nassau, elle sera l'enjeu de violents combats entre papistes et réformés, avant de passer sous domination calviniste en 1663 et de devenir le refuge des protestants persécutés.

Les plus solides bastions huguenots vont s'établir sur les terres vaudoises du Luberon et en Haute-Provence, où les notables de petites villes (Manosque, Sisteron, Riez, Forcalquier, Seyne-les-Alpes) et des seigneurs locaux (Thoard, Espinouse, Roumoules) se sont convertis aux idées de Calvin. Minoritaire, le protestantisme provençal n'en est pas moins combatif et dès 1559, la vallée et le bassin de la Durance ont été le théâtre des premiers affrontements armés entre catholiques et protestants. La dévastation iconoclaste de leurs lieux de culte provoque de violentes réactions chez les catholiques. Sous l'autorité de Durand de Pontevès, seigneur de Flassans, et de son fils aîné Jean de Pontevès, comte de Carcès, le parti catholique provençal va lutter sans répit contre les hérétiques. En 1562, les catholiques massacrent les protestants de Tourves. Conduits par Paulon de Mauvans, qui s'était retranché à Saint-André-du-Désert en 1560, les protestants répliquent en tuant plusieurs centaines de catholiques à Barjols.

Le gouverneur et grand sénéchal de Provence, Claude de Savoie, comte

de Tende, dont la seconde épouse est protestante, se montre très tolérant à l'égard des réformés, alors que son fils Honoré, comte de Sommerive, fervent catholique, va les combattre sans pitié. En 1562, Sommerive, nommé lieutenant général du roi, assiège Sisteron, conquise par les protestants, qui fuient la ville peu avant sa reprise par les catholiques. À la mort de son père au château de Cadarache en 1566, Sommerive lui succède comme gouverneur et grand sénéchal de Provence. En 1567-1568, avec le comte de Carcès, il assiégera à nouveau Sisteron, où les protestants sont revenus, mais il échouera à reprendre cette place stratégique qui ouvre l'accès au Dauphiné largement acquis aux idées de la Réforme.

Mort de Charles IX et avènement de Henri III

En août 1572, le massacre de la Saint-Barthélemy, qui ne touchera pas la Provence, déclenche la quatrième guerre de religion. Épisode majeur du nouveau conflit, le siège de la ville protestante de La Rochelle par les troupes du roi Charles IX devient le symbole de la lutte des protestants français pour leur survie. Incapable de vaincre la résistance héroïque des protestants de La Rochelle, soutenus par la couronne d'Angleterre, l'armée royale lève le camp le 6 juillet 1573. Le 11 juillet suivant, Charles IX signe l'Édit de Boulogne ou paix de La Rochelle. La guerre marque une pause, mais les communautés réformées du Languedoc, de Provence et du Dauphiné ne reconnaissent pas ce nouvel édit de tolérance, plus restrictif que les précédents : les protestants exigent la liberté de culte générale et la réhabilitation des victimes de la Saint-Barthélemy, alors que l'Édit de Boulogne ne leur accorde que la liberté de conscience et limite la liberté de culte aux seules villes de La Rochelle, Nîmes et Montauban.

Le 30 mai 1574, Charles IX meurt à Vincennes. Son frère Alexandre Édouard de France, duc d'Anjou, lui succède. À 23 ans, il devient le roi de France Henri III, un an après avoir été élu roi de Pologne. Au moment de son avènement, la cinquième guerre de religion vient de commencer. Elle s'achèvera deux ans plus tard avec l'Édit de Beaulieu ou paix de Loches. Pendant les quinze années du règne d'Henri III, assassiné le 1er août 1589 au château de Saint-Cloud, vont se succéder trois autres guerres entre catholiques et protestants.

Le parti des Malcontents

Les protestants dauphinois et provençaux n'ont pas attendu le sacre du nouveau roi pour reprendre les hostilités. Sous le commandement de leurs chefs Montbrun, Gouvernet et Lesdiguières, ils assiègent Die, s'emparent de Gap et Embrun, puis descendent vers la vallée du Rhône, où Montélimar et Auriol tombent entre leurs mains. En 1574, la guerre prend un tour nouveau en devenant politique autant que religieuse. Un parti des Malcontents est apparu vers 1568. Des nobles catholiques ont rejoint les protestants pour lutter contre la monarchie, qui bafoue leurs libertés traditionnelles, politiques et religieuses. L'union se fait aussi contre la nouvelle noblesse de Cour et les aventuriers italiens de la suite de Catherine de Médicis. Soutenus par le plus jeune frère du roi, François, duc d'Alençon, qui n'admet pas d'avoir été écarté du pouvoir au bénéfice de Henri III, les Malcontents considèrent que la tolé-

rance du culte réformé est un problème politique et demandent une réforme de l'État. La confédération des protestants et des catholiques mécontents de la politique royale va très vite se signaler par des actions de guerre en Provence.

Succès protestants en Haute-Provence en 1574

Les chefs militaires des « politiques » provençaux sont le chevalier de Saint-Estève et son frère, le seigneur d'Auzet ; Honoré de Grasse-Tanneron et son cousin Antoine de Grasse-Montauroux ; le seigneur de Majastres et François, baron d'Oraison. De leur côté, les réformés entrent en campagne sous les ordres de Nicolas du Mas de l'Isle, baron d'Allemagne, rentré en Provence après avoir échappé par miracle au massacre de la Saint-Barthélemy. Issu des Castellane par sa mère, le jeune baron a fait de son château d'Allemagne, proche de Riez, le centre de l'agitation huguenote en Haute-Provence. Ses principaux lieutenants sont le seigneur de l'Isle, son frère ; le sieur de Montpezat ; Thaddée de Baschi, seigneur d'Estoublon, et un aventurier nommé L'Espagnolet.

Le 5 juillet 1574, le baron d'Allemagne s'empare de Aups, qu'il incendie après avoir massacré une partie de la population. Le 6 juillet, deux heures avant le jour, Riez est investie par de l'Isle et Montpezat. Un ecclésiastique de Riez témoigne des mauvais traitements infligés aux prêtres et des destructions iconoclastes subies par l'église. Quelques jours plus tard, le seigneur d'Estoublon se rend maître de Digne, se fortifie dans le palais épiscopal et ravage la campagne environnante. Dans le même temps, des huguenots alliés à deux colonnes de « politiques », sous les ordres de Grasse-Tanneron et Antoine de Grasse, s'emparent de Gréoux, Puimoisson et Espinouse, avant de venir installer leur quartier général au couvent de Saint-André-du-Désert, dont ils consolident les fortifications. En septembre, les troupes protestantes du seigneur de l'Isle prennent Annot, Thorame-Haute, Tartonne, Le Poil et Majastres.

La contre-offensive catholique — du comte de Carcès en 1574 et 1575

Le comte de Carcès, lieutenant général du roi et grand sénéchal de Provence, informe la Cour des actions militaires menées par les protestants unis aux « politiques ». Le 27 juillet 1574, il ordonne la création d'un camp militaire à Barjols pour couper la route aux protestants, s'ils venaient à vouloir descendre vers le littoral après avoir investi une grande partie de la Haute-Provence. En quelques mois, ses partisans, les « carcistes », vont reprendre une à une les positions conquises par les « razats », nom donné aux protestants alliés aux « politiques ». Secondé par son neveu, le farouche Hubert de Garde, seigneur de Vins, Carcès fait capturer et exécuter plusieurs chefs ennemis. À la tête de 2 000



hommes, de Vins chasse les protestants de Moustiers, alors que Gréoux et Puimoisson se rendent au maréchal de Retz, gouverneur de Provence. Le 4 décembre, Riez tombe sans résistance. Retz ordonne à de Vins de reprendre Digne au seigneur d'Estoublon, toujours maître de la place malgré l'hostilité de la population. Les protestants du Dauphiné volent au secours de leurs coreligionnaires qui tiennent Digne en leur envoyant 1 600 hommes.

De Vins les intercepte avant qu'ils aient pu atteindre Digne, où le seigneur d'Estoublon se défend vaillamment, puis se retire. Il laisse sur place une partie de sa garnison qui résiste pendant quelques jours avant de se rendre et d'être passée au fil de l'épée. Délogés de toutes leurs positions militaires, les huguenots se réfugient à L'Escale et surtout à Seyne, que l'Édit de pacification de Beaulieu reconnaîtra, en mai 1576, comme place de sûreté des protestants. Vaincus, les gentilshommes catholiques qui s'étaient alliés aux protestants rentrent dans le rang et ne tardent guère à être absous : Grasse-Tanneron, Antoine de Grasse et François d'Oraison sont « rétablis en biens ou honneurs, à la charge de servir le roi en ses armées ». Seuls le chevalier de Saint-Estève et

son frère Louis de Baschi, seigneur d'Auzet, seront condamnés et exécutés.

En avril 1575, Carcès assiège le château d'Espinouse, dont il fait démolir la plus grande partie des murailles. Il s'empare ensuite de Gaubert et en décime la garnison protestante avant de se diriger sur Sisteron. Il marche sur Monfort, tandis que de Vins soumet Oraison avant de venir rejoindre son oncle. Carcès poursuit sa descente le long de la Durance, pendant que de Vins remonte vers Digne. Il chasse du Poil René de Latour-Gouvernet et ses hommes. Le 25 avril, il enlève de nuit le château de Majastres et pille le village. Au cours de cette attaque, le seigneur de l'Isle, frère du baron d'Allemagne, trouve la mort. Avant de rejoindre Carcès à Apt, de Vins s'emparera encore du château de Tartonne. La terreur gagne les protestants du Luberon pourchassés sans pitié par



l'oncle et son neveu. Ils se dispersent et cherchent à se faire oublier, tandis que les huguenots de Haute-Provence se réfugient dans les hameaux de la commune d'Ongles, où ils resteront jusqu'en 1577.

La fin du monastère de Saint-André-du-Désert en 1575

Aucun document n'indique à quel moment exact les troupes catholiques investirent le monastère fortifié de Saint-André pour en chasser les protestants. Selon toute vraisemblance, il faut situer cette action militaire contre les protestants réfugiés à Saint-André à la fin du mois d'avril 1575 et l'attribuer au seigneur de Vins, qui marchait alors sur Le Poil et Majastres pour en chasser les huguenots. Une garnison d'une douzaine d'hommes, sous les ordres du capitaine Valentin Magnan, nommé « gouverneur de la forteresse de ce monastère », est chargée de monter la garde à Saint-André. Mais le comte de Carcès, jugeant que le maintien de cette garnison sur place est une dépense inutile et que le couvent « ne peut demeurant en l'état apporter aucun avantage au service du roi », décrète sa démolition. Par une ordonnance du 30 août 1575, il ordonne à Magnan de remettre au prieur du lieu les meubles du monastère dont il a la charge, puis de « faire entièrement abattre et raser jusque à pied, ruinant aussi la citerne d'icelui » le « dit couvent de Saint-André-du-Désert », afin que les protestants ne puissent jamais plus y revenir. Carcès ajoute avoir donné l'ordre aux consuls des lieux environnants – donc très certainement à ceux d'Estoublon – de fournir à Magnan « le nombre d'hommes et outils nécessaires à cet effet ». Ceux qui refuseraient d'obéir à cet ordre feraient acte de rébellion.

Leur monastère détruit, les Carmes, alors au nombre de dix, abandonnent Trévans. Nous ignorons par ailleurs où ils avaient trouvé refuge à chacune des occupations de Saint-André par les protestants. À l'automne 1575, après un court séjour à Saint-Jurs, ils installent leur couvent à Estoublon. En échange de « la quatrième partie de la disme », ils devront s'occuper du service de la paroisse, des réparations de l'église et desservir également la chapelle Notre-Dame-de-Vie. Au cours des décennies suivantes, les Carmes entrent régulièrement en conflit avec les syndics responsables de la communauté villageoise d'Estoublon. En 1627, le service de la paroisse leur est retiré pour être confié à des prêtres séculiers. Dans son *Histoire chronologique de la Provence*, Honoré Bouche signale que, vers 1664, les Carmes ont envisagé de se retirer à la chapelle Notre-Dame-de-Toutes-Aures à Manosque. Ils ne quitteront Estoublon qu'en 1779, au grand regret de la population.

(La principale source historique qui nous a servi à rédiger nos articles sur « Estoublon dans la tourmente des guerres de religion » est l'ouvrage du docteur Gustave Lambert, Histoire des guerres de religion en Provence, paru à Toulon en 1870.)

URBANISME



Département des Alpes-de-Haute-Provence

GUIDE PRATIQUE



VOS DEMANDES D'URBANISME EN LIGNE pour ceux qui le souhaitent

À partir du 1er janvier 2022, nous pouvons recevoir vos demandes de permis de construire, déclaration préalable et certificat d'urbanisme en ligne, gratuitement.

Cependant vous pouvez conserver la possibilité de déposer vos dossiers au format papier.

Laissez-vous guider!

66 J'ai un projet de travaux

Certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, de démolir, d'aménager, toutes ces demandes doivent faire l'objet d'une autorisation préalable délivrée par la commune avant d'entreprendre les travaux.

Pour réaliser vos démarches d'urbanisme, la commune met à votre disposition un service en ligne, sécurisé, gratuit et facilement accessible.

Comment faire?

IF PRÉPARE MON DOSSIER

Pour garantir la qualité et la recevabilité de votre dossier, préparez votre demande :



Choisir le formulaire CERFA adapté à vos travaux



Éditer l'ensemble des pièces nécessaires à son instruction



Anticiper votre calendrier de réalisation





Département des Alpes-de-Haute-Provence



JE DÉPOSE MON DOSSIER EN LIGNE

En me connectant sur le lien suivant :

https://dlva-paa.geosphere.fr/portailccs-paa



Merci d'utiliser exclusivement ce lien validé et conforme pour les dépôts en liane



Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas une obligation pour vous. Nos services continuent de vous accuellir pour recevoir vos demandes papiers ou envoyées par courrier, avec les mêmes délais légaux de traitement de vos demandes.

A chaque étape de votre projet, le service urbanisme de la commune vous renseigne et vous accompagne.

Mairie 25 rue Louis Laurens 04270 ESTOUBLON

04.92.34.40.87

mairie.estoublon@orange.fr



GARDERIE PLANÈTE MÔMES

En ce début de Janvier, la garderie périscolaire "Planète Mômes" a proposé aux enfants le partage de la galette des rois.

Une douzaine d'enfants ont répondu présents pour cette animation ouverte et gratuite. Cette animation s'est terminée par un atelier créatif où chaque enfant s'est appliqué à décorer sa propre couronne. Bravo à eux!

RAPPEL

La Garderie Périscolaire est un service municipal qui accueille les enfants scolarisés. C'est un lieu convivial où l'on propose des activités variées chaque mois.

• Son fonctionnement

A l'ancienne école Lundi - mardi - jeudi - vendredi → 7h30 à 8h15 et → 16h30 à 18h30

Ses tarifs

• Matin: 1 euro • Soir: 1,50 euros

La vente des tickets se fait en mairie par carnet de 10 tickets. **Programme à venir pour Février** : masque, cabane en tissu, perles à repasser, acrobaties et pleins d'autres...

LES ACTIVITÉS DE FIN 2021

■ Défilé d'Halloween

Avec Balla que nous remercions et qui nous a enchantés avec sa musique africaine.

Journée internationale des droits de l'enfant

A l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant du 20 Novembre, la garderie a proposé une activité sur cette thématique. Il s'agissait de faire découvrir aux enfants leurs droits sous forme ludique.

Deux panneaux ont été réalisés.

■ Gouter de Noël

Apprécié par les enfants, il a été suivi de la lecture d'un conte "Le Troll de Noël", sans oublier, l'arrivée du Père Noël avec ses friandises pour tous les enfants.







CRÈCHE

Le 2 décembre une petite équipe de bénévoles a mis en place notre crèche traditionnelle.

Révision des costumes par les femmes et cueillette des végétaux par les hommes, un travail d'équipe comme on l'aime!



COMITÉ DES FÊTES

Depuis de (trop) long mois, nous sommes touchés par cette crise sanitaire qui nous empêche de nous exprimer. Souvent nous annulons, parfois nous réussissons...

2021 fut contraignant mais nous donne de l'espoir. Une chasse aux œufs, une fête votive, Halloween et fête de Noël nous laissent espérer à des jours meilleurs.

2022 s'annonce radieux ! Chasse aux œufs (17 avril), fête de la musique (18 juin), fête votive sur 2 jours (15 et 16 juillet)...

D'autres événements sont à l'étude.

Alors en attendant de vous retrouver très vite, prenez soin de vous ! Belle année à toutes et tous ! L'équipe du comité des fêtes





ACTIVITÉS SENIORS



Malheureusement la pandémie ne nous permet pas, pour le moment, de nous retrouver le jeudi après-midi de façon conviviale... Dès que cela redeviendra possible nous reprendrons nos activités! Sont prévus:

- un atelier « boites et serviettes en papier »,
- une après-midi gouter et musique,
- ainsi que les jeux de société.

Et pourquoi pas un petit voyage si les conditions sanitaires nous le permettent.

Un premier atelier collage de serviettes s'est déroulé en novembre (avant le durcissement des mesures covid). Un grand moment de joie et de rires!

Et nous avons pu retrouver nos seniors autour d'un repas dans notre restaurant à Estoublon.

Vous serez avertis de la reprise des activités séniors du jeudi par voie d'affichage et par Audrey.

Si ce n'est déjà fait, donnez vos courriels en mairie pour que vous puissiez être prévenus plus facilement.





Danielle Buysse propose l'activité Yoga tous les jeudis de 18h30 à 20h à la salle du presbytère haut. La première séance d'essai est gratuite. Contact : 06 75 87 23 36



OCTOBRE ROSE

Le soleil s'était invité en soutien de la lutte contre du cancer du sein. Une vingtaine d'Estoublonais et même d'ailleurs, ont marché pendant 6,5 kms arborant le ruban rose symbole de la lutte contre cette maladie qui touche essentiellement les femmes. Marche qui s'est terminée en apothéose sous un nuage de poudre rose et autour d'un gouter (rose lui aussi !) offert par Carole, Valérie et Claude. Une belle après-midi que l'on recommencera en Octobre prochain! Si vous avez idées pour que manifestation soit plus belle encore, nous sommes preneuses!



• PERMANENCES DU MAIRE

Uniquement sur rendez-vous auprès du secrétariat

MAIRIE

© 04 92 34 40 87 mairie.estoublon@orange.fr

Ouverture

du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30

• Agence Postale Communale
Ouverture

du lundi au vendredi 8h30 - 11h30 Levée du courrier

Semaine 12h3o / Samedi 11h15

 Collecte encombrants PAA (Provence Alpes Agglomération à Digne-Les-Bains)

Prise de RDV au © 04 92 32 05 05

- Ouverture Déchetterie PAA
 Jeudi 14h-17h / Samedi 9h-11h
- Permanence Eau/Assainissement PAA

© 04 92 30 58 40 avec un service d'astreinte 24h/24 et 7j/7 eau@provencealpesagglo.fr

LE CLUB TRICOT



Un grand merci à Paulette d'avoir accepté de déplacer le club "Point à la ligne" de Bras d'Asse à Estoublon!

Les tricoteuses se donnent rendez-vous les 2e et 4e samedis du mois de 14h à 17h à la salle du presbytère haut pour une après-midi de montage de mailles, de partage de connaissances et de papotages!

Et en cette période difficile c'est une véritable bulle d'oxygène! Alors si le cœur vous en dit, rejoignez-nous!

CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs sera ouvert pendant les vacances d'hiver 2022 du 07/02 au 18/02, lieu de vie collective où les enfants se retrouvent pour partager, découvrir, grandir.

Ainsi, les animateurs en cohésion avec les groupes d'enfants organisent des activités favorisant l'épanouissement personnel, les découvertes culturelles et sportives ou encore les divers moyens d'expression.

Attention nouveau tarifs:

8€65 la journée. Bons caf acceptés Horaires : 8h00-18h00

Renseignements et inscription : estoublon@leolagrange.org

MARQUE-PAGES

Le samedi 4 décembre aprèsmidi, la Bibliothèque d'Estoublon organisait un atelier création d'une carte de Noël. 12 enfants et 9 parents étaient présents.

Tout ce petit monde a œuvré dans la joie et la bonne humeur. Ce fut un réel plaisir de partage avec enfants et parents, qui du reste en redemandent! 21 cartes réalisées.

Vers 16 h un goûter a été offert aux enfants qui bien sagement se sont posés sur l'estrade, le

Dates à retenir

si les mesures sanitaires le permettent

2º & 4º SAMEDIS DU MOIS POINT À LA LIGNE TRICOT

de 14h à 17h à la salle du presbytère haut

18 FÉVRIER

14h AU PRESBYTÈRE pour les habitants qui le souhaitent, sur inscription en mairie

17 AVRIL

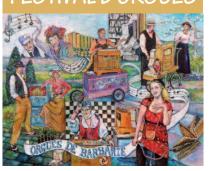
CHASSE AUX ŒUFS

Bibliothèque MARQUE-PAGES

Mercredi : 15h-17h ;Samedi : 9h-12h



FESTIVAL D'ORGUES



Retenez bien les dates du 4° weekend de juillet : 23 et 24 !!!

Ils attendent depuis 3 ans de revenir à Estoublon pour partager leur drôle de musique !!!

Le 7º Festival d'Orgues de Barbarie d'Estoublon se profile à l'horizon et les tourneurs de manivelle vont à nouveau investir les ruelles du village!





temps pour Claude Becquet, passée nous faire un petit clin d'œil, de prendre quelques clichés.

Nous remercions chaleureusement Marie-Hélène B. qui a apporté son savoir-faire, son outillage, ses idées, son énergie et sa bienveillance auprès des enfants dans la réalisation de ce proiet.

A la demande des mamans nous réfléchissons à un nouvel atelier.

L'ESTOUBLONNAIS • N°75 • FÉVRIER 2022

Depôt légal n°217 - Imprimerie In Folio

- Directeur de la publication : Carole Toussaint
- Mise en page : Dominique A.
- Contributeurs et photos : C. Toussaint, P. Montagard, C. Becquet, J. Meny, P. Noël, P. Riquier, A. Regulski, Nora
- Remerciements aux employés municipaux.



Brochure imprimée sur papier certifié PEFC